

COMMUNE DE SAINT-CYR-L'ECOLE

REUNION DU
CONSEIL MUNICIPAL

(Exécution de l'art. L.2121-10 du Code Général des collectivités territoriales)

Le Conseil municipal de la commune se réunira en séance ordinaire

MERCREDI 10 AVRIL 2019
à 20 HEURES
Salle du Conseil municipal en Mairie

ORDRE DU JOUR :

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 20 décembre 2018.

Approbation du procès-verbal de la séance du conseil municipal du 13 février 2019.

- 1 Compte de gestion 2018 de la Commune.
- 2 Compte administratif 2018 de la Commune.
- 3 Affectation du résultat du Compte Administratif 2018 de la commune.
- 4 Taux d'imposition locale 2019.
- 5 Budget Primitif 2019 de la commune.
- 6 Autorisations de programme et de crédits de paiement (AP/CP) – Bilan annuel pour 2018, modification des crédits de paiement, autorisations de programme complémentaires et création d'une nouvelle autorisation de programme.
- 7 Convention tripartite relative aux modalités de fonctionnement du Centre de Supervision Urbain Intercommunal (CSUi) avec les communes de Fontenay-le-Fleury, Bois d'Arcy et Saint-Cyr-l'Ecole.
- 8 Cession pour partie des parcelles cadastrées en AH n° 19 et AH n° 20 au profit de SNCF Réseau dans le cadre de la réalisation de la phase 1 du Tram 13 Express et des travaux de reconfiguration associés concernant la RD7.
- 9 Avis du Conseil Municipal. Installations classées pour la protection de l'environnement – Ouverture d'une enquête publique sur la demande d'autorisation environnementale présentée par la société PSA MOTORSPORT afin d'aménager et d'exploiter deux bancs moteurs supplémentaires à Versailles, 19 rue des Marronniers.
- 10 Vente des locaux occupés précédemment par la halte-garderie « la Fontaine aux Lutins » sis 22, avenue du Colonel Fabien et 1, rue Jean Zay à Saint-Cyr-l'Ecole.
- 11 SIGEIF – Proposition d'un nouveau service relatif à l'installation, l'entretien et l'exploitation d'Infrastructures de Recharge pour Véhicules Electriques (IRVE) en voie publique.
- 12 SIGEIF - Convention particulière de Maîtrise d'ouvrage temporaire dans le cadre des études et des travaux au titre du programme d'enfouissement des réseaux situés rue Danielle Casanova.
- 13 SIGEIF - Convention particulière de Maîtrise d'ouvrage temporaire dans le cadre des études et des travaux au titre du programme d'enfouissement des réseaux situés rue Francisco Ferrer (Côté gare).

- 14 SIGEIF - Convention particulière de Maîtrise d'ouvrage temporaire dans le cadre des études et des travaux au titre du programme d'enfouissement des réseaux situés avenue Pierre Curie.
- 15 Convention concernant la restauration administrative pour les personnels de l'Etat- période 2019-2022 inclus.
- 16 Avenants n° 1 aux conventions d'objectifs et de moyens entre la ville de Saint-Cyr-l'Ecole et 13 associations locales.
- 17 Avenants n° 2 aux conventions d'objectifs et de moyens entre la ville de Saint-Cyr-l'Ecole et deux associations locales.
- 18 Nouvelle désignation de membres à la Commission d'Appel d'Offres du groupement de commandes pour la réalisation d'un équipement sportif dans la ZAC Charles Renard.
- 19 Remplacement d'un délégué titulaire du groupe Saint-Cyr au Cœur et d'un délégué suppléant du groupe Saint-Cyr Un Nouvel Elan à la commission consultative des services publics locaux.
- 20 Nomination d'un délégué titulaire et d'un délégué suppléant à HYDREAULYS suite à la fusion du Syndicat Mixte d'Aménagement et d'entretien du Ru de Gally (SMAERG), du Syndicat Intercommunal d'Assainissement du Val de Gally Ouest (SIAVGO) et d'HYDREAULYS.

Pour information :

Liste des décisions du Maire prises en vertu de la délégation de pouvoir du Conseil Municipal du 21 février 2019. Application de l'article L2122-22 du Code Général des Collectivités Territoriales.

Saint-Cyr-l'École, le 4 avril 2019


Le Maire,
Sonia BRAU